

---

**CESER** : **Session plénière du 12 juin 2017**  
**Intervention n°** : **04**  
**Document** : **CPRDFOP**  
**Orateur** : **Dominique Lecomte**

---

Je m'exprime au nom des acteurs économiques du collège 1.

L'élaboration du Contrat de Plan Régional de Développement des Formations et de l'Orientation Professionnelles, établi pour la période 2017 – 2022, est une étape d'importance pour la conduite d'une politique territoriale de la formation optimisée en Bretagne.

Il faut tout d'abord nous féliciter de trois éléments caractéristiques du contrat de plan :

- Premièrement, une clarté dans sa construction, qui en facilite son appréhension par le plus grand nombre. Les 10 grands chantiers sont précis et ciblés, ce qui en facilitera, espérons-le, la mise en œuvre.
- Deuxièmement, le lien fort avec les questions de développement économique. Nous ne pouvons que souscrire à l'ambition « *d'améliorer la réactivité de l'appareil de formation pour mieux répondre aux attentes et besoins des entreprises* »
- Et troisièmement, la transversalité de la question numérique. Nous portons activement le déploiement de la digitalisation des formations et nous disons ici notre satisfaction de voir ce sujet abordé comme un horizon commun à tous les chantiers.

Il s'agit dorénavant de concrétiser réellement les orientations issues du Contrat de plan. Il faudra avoir le courage de favoriser les formations affichant de bons taux d'insertion professionnelle. Il faudra réellement encourager l'apprentissage comme voie d'excellence et privilégiée dans l'accès à l'emploi. Il faudra reconnaître la plus-value qu'apporte la sensibilisation à l'entrepreneuriat dans les formations.

L'élection d'un nouveau Président de la République et la constitution d'une nouvelle majorité à l'Assemblée nationale engendreront certainement de fortes évolutions des politiques nationales de l'apprentissage et de la formation professionnelle. On peut déjà citer le cadre de financement ou les objectifs de massification de la formation par apprentissage. Nous devons être attentifs à ces changements et être capable d'adapter en conséquence nos politiques en région.

Les acteurs économiques assumeront leurs responsabilités dans la mise en œuvre du Contrat et dans le pilotage des formations au service de sa réussite, de la réussite des étudiants, et du développement économique de notre région.

Je vous remercie de votre attention.